S06 – BTP & INFRASTRUCTURES

Zone économique spéciale (ZES) de Yawaré

Porté par **Ministère du Commerce et de l'Industrie**
Projet public en partenariat public-privé



COÛT ESTIMATIF

37 milliards FCFA
≈ 56,4 millions EUR

Soit 36 999 464 840 FCFA (étude de faisabilité, juin 2020).

LOCALISATION

Yawaré, à 10 km au sud-ouest de Niamey

FINANCEMENT RECHERCHÉ

Partenariat public-privé : État (≈ 20 %) et partenaire privé
Investisseur public ou privé, institutions internationales de financement et de garantie

CAPACITÉ

250 ha, extensibles

L'opportunité

Le projet concerne l'aménagement, la viabilisation et la gestion d'une zone économique spéciale de 250 hectares à Yawaré : une zone franche industrielle d'exportation et de libre-échange aux portes de Niamey. Il est réalisé en partenariat public-privé, sur une concession de 35 ans. La contrepartie de l'État comprend la mise à disposition des terrains, la viabilisation du site (VRD) et les études de faisabilité et d'impact environnemental, pour atteindre 20 % du coût total d'investissement.

Le site, non bâti et extensible, se trouve à 10 km au sud-ouest de Niamey et à 18 km de l'aéroport international Diori Hamani. Il est desservi par la route et proche de la ligne haute tension. Le projet a été déclaré d'utilité publique par décret du 26 juillet 2019. La zone relève du régime de zone franche (article 16 de la loi n° 2014-09 du 16 avril 2014 portant Code des investissements) : les entreprises majoritairement exportatrices sont exemptées de la réglementation douanière et du contrôle du commerce extérieur et des changes.

La zone offre un site sécurisé et viabilisé, un guichet unique, des entrepôts et hangars industriels et une énergie solaire dédiée, avec des matières premières abondantes et un accès au marché nigérian et à la ZLECAf. Secteurs éligibles : agro-industrie (sésame, arachide, mil, niébé, oignon, tomate, moringa), abattoirs frigorifiques, cuirs et peaux ; transformation des produits miniers et pétroliers ; assemblage (téléphonie, motos, véhicules, machines agricoles) ; emballage, stockage, logistique et services aux entreprises (banques, assurances).

EN BREF

PORTEUR	Ministère du Commerce et de l'Industrie
NATURE DU FINANCEMENT	Investisseur public ou privé, institutions internationales de financement et de garantie
POPULATION CIBLE	Opérateurs économiques nationaux et étrangers
RÉFÉRENCE	Fiche transmise par le porteur

ÉTAT D'AVANCEMENT

- **Utilité publique** : décret du 26 juillet 2019
- **Étude de faisabilité** : juin 2020
- **Devis de viabilisation** : 2 milliards FCFA, Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
- **Partenaire PPP** : recherche d'un investisseur et d'une société de gestion

Objectifs

Stimuler la croissance économique et réduire la pauvreté par le développement d'une plateforme industrielle internationale, levier d'attraction des investissements directs étrangers, de promotion des exportations et de création massive d'emplois.

- Doter la capitale d'une plateforme industrielle et logistique moderne de classe internationale
- Stimuler la transformation des produits locaux et la substitution aux importations
- Promouvoir les exportations, attirer les IDE et assurer le transfert de technologie
- Positionner Niamey comme hub économique stratégique de l'Alliance des États du Sahel (AES)

Composantes

1. Foncier, études d'ingénierie, viabilisation VRD et apport financier
2. Infrastructures industrielles, logistiques, énergétiques, commerciales et administratives
3. Cadre réglementaire, promotion et gestion de la zone

Résultats attendus

Emplois et entreprises

- Environ 1 225 emplois directs avec 35 entreprises installées
- Près de 15 000 ménages bénéficiaires
- Montée en charge : environ 15 entreprises la première année, une cinquantaine la troisième et une centaine à 10 ans

Économie

- Hausse des IDE, des exportations et de la valeur ajoutée industrielle
- Niamey devient un hub économique de l'AES

Alignement stratégique

En lien avec le PRR : croissance industrielle, transformation locale, réduction des importations et hausse des recettes fiscales ; modernisation du tissu industriel, décongestion urbaine et valorisation du foncier public.

Programme d'investissement (étude de faisabilité, juin 2020)

POSTE D'INVESTISSEMENT	FCFA
Équipements de manutention et matériels roulants	12 350 000 000
Champ solaire et interconnexion électrique	10 000 000 000
Acquisition du terrain	6 248 657 500
Bâtiments (administratif, entrepôts, hangars, habitat)	4 700 000 000
Clôture, aménagement et branchements eau / électricité	2 750 000 000
Télécoms, mobilier, espaces de loisirs, frais d'établissement	675 000 000
Fonds de roulement	275 807 340
Total	**36 999 464 840**

Modèle économique

Sources de revenus

- Bail emphytéotique : 350 FCFA / m²
- Manutention : 25 000 FCFA / t
- Entreposage : 2 500 FCFA / jour
- Carte d'accès : 15 000 FCFA / an
- Formalités au guichet unique : 500 000 FCFA / acte
- Gestion et entretien : 300 000 FCFA / mois

Hypothèses de rentabilité

- Concession de 35 ans en partenariat public-privé
- Environ 15 entreprises la première année, une cinquantaine la troisième, une centaine à 10 ans
- Tarifs indicatifs de la fiche projet

Partenariats recherchés

Partenaires techniques

Partenaire privé ou société de gestion : énergie, bâtiments, équipements et exploitation de la zone.

Partenaires financiers

Partenaire investisseur public ou privé, institutions internationales de financement et de garantie.

Rôle de l'État

Mise à disposition du foncier, viabilisation du site et études (≈ 20 % du coût total). Le devis estimatif du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat chiffre la viabilisation des 250 ha à 2 milliards FCFA : voirie, réseaux divers et aménagement 1 415 500 000 FCFA ; électricité, eau et bouches d'incendie 351 500 000 FCFA ; mesures environnementales et sociales (PGES) 140 500 000 FCFA ; installation de chantier et études techniques 92 500 000 FCFA.

CONTACT INVESTISSEURS

ANPIPS
(+227) 20 35 36 84
Courriel : service.courrier@anpips.ne
Site web : www.anpips.ne

MISE EN RELATION

L'ANPIPS est le point d'entrée unique : elle met en relation avec le porteur du projet et organise les rendez-vous B2B du F2IN 2026.